



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 4 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quatre avril, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à vingt heures trente minutes en mairie sous la présidence de Madame Stéphanie SAVILL, Maire.

Date de convocation : le 27 mars 2024

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 8

Nombre de membres votants : 10

Etaient Présents : Messieurs Jean-Claude BERNAY, François BRIANDET, Philippe MICHEL, Daniel TREUVELOT, Mesdames Marta BEILIN, Stéphanie SAVILL, Frédérique STEAD, Albana WANNER.

Etaient Absents excusés : Monsieur Guy ATSE (pouvoir à Monsieur Philippe MICHEL), Monsieur Didier DAINÉ (pouvoir à Monsieur Jean-Claude BERNAY), Monsieur Alain KUTOS (pouvoir à Monsieur Daniel TREUVELOT)

Secrétaire de séance : Monsieur François BRIANDET

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Monsieur Daniel TREUVELOT, Adjoint aux finances, donne lecture du compte administratif 2023.

Section de fonctionnement :

- Total des dépenses	:	748 400.86
- Total des recettes	:	751 017.12 soit un excédent de 2 616.26 sur l'ex
- reprise des résultats antérieurs	:	454 799.38

Soit un excédent de : 457 415.64

Section d'investissement :

- Total des dépenses	:	215 642.91
- Total des recettes	:	60 704.39 soit un déficit de 154 938.52 sur l'ex
- Reprise des résultats antérieurs	:	341 662.14

Soit un excédent de : 186 723.62

Restes à réaliser (en dépenses) : 381 538.12 }
Restes à réaliser (en recettes) : 216 539.70 } 164 998.42 en dépenses

Ces résultats sont conformes aux résultats constatés sur le compte de gestion de l'exercice 2023 de la trésorerie.

Afin de procéder au vote, Madame le Maire quitte la salle.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve le compte administratif 2023.

Secrétaire de Séance
François BRIANDET



Pour extrait conforme,
Maire de SEMONTEMENT
Stéphanie SAVINI

